



## ***Nous aidons à transformer votre expérience en diplôme !***

Nous vous accompagnons à chaque étape de votre parcours VAE de la phase de diagnostic jusqu'au bilan après le passage devant le jury.

Nous vous apporterons :

- **Un accompagnement personnalisé** en présentiel et/ou à distance avec des échanges réguliers
- **Des ateliers individuels ou collectifs bureautiques en présentiel et/ou à distance**
- **Des outils et méthodes pédagogiques** adaptés pour vous aider à valoriser votre expérience en compétences
- **Une préparation méthodique** à l'oral pour vous permettre de vous exprimer avec confiance devant le jury

**Prérequis :** Justifiez d'une expérience professionnelle d'un an (1 607 heures) en rapport avec la certification visée.

**Durée :** de 6 à 8 mois (parcours personnalisé en fonction du diagnostic du candidat).

**Modalités d'entrée :** à tout moment de l'année, entrée et sortie permanente

**Méthodes pédagogiques :** en présentiel, en distanciel ou mixte, expositive, interrogative, expérimentale et participative.

**Outils pédagogiques :**

- Ressources en lien avec la démarche VAE, le diplôme visé
- Dossiers thématiques

**Modalités d'accueil et diagnostic :**

Accueil individuel : échange avec vous pour bien comprendre votre demande, votre projet, vos besoins

Évaluation des acquis

Proposition de parcours, construit avec vous

**Aménagement spécifique :** si vous avez des difficultés particulières, nous verrons ensemble quelles dispositions adopter : accessibilité aux salles de formation, supports de formation en police plus grande...

Référente handicap : Marine Robineau, [mrobineau.lamontagnevivra@orange.fr](mailto:mrobineau.lamontagnevivra@orange.fr)

**Modalités d'évaluation :**

- Par l'organisme :  
Tout au long du parcours pour évaluer l'implication et l'évolution
- Par le candidat :  
A l'issue de l'accompagnement : questionnaire de satisfaction

**Validation :** A l'issue du passage devant le jury, le candidat doit avoir validé chacun des blocs de compétences pour être diplômé. En cas de validation partielle, il peut se représenter par la suite pour valider les domaines à acquérir. Un parcours de formation peut être proposé à la suite d'une validation partielle.

**Tarif – Financement :**

- Selon devis

Possibilité de prise en charge en tout ou en partie par le candidat, l'employeur, l'OPCO, France Travail, le CPF.